

Réauville en bref...

Bonne
année
2018



Édito **JANVIER 2018**

Chers Réauvilloises et Réauvillois,

L'année 2017 a été marquée par l'engagement de plusieurs travaux qui verront le jour cette nouvelle année. Cependant un fait marquant est à noter : l'accueil scolaire d'enfants dès l'âge de 3 ans est une réussite aussi bien pour le personnel scolaire que pour les plus "grands" qui deviennent plus responsables devant nos nouveaux "bouts de choux".

Votre municipalité a engagé une réflexion sur la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes et a retenu un bureau d'architectes. Maintenant, les choses concrètes démarrent : faisabilité du projet en tenant compte des contraintes de sécurité (risques sismiques, solidité des fondations existantes...) puis proposition de projet et... démarrage des travaux. Vous serez informés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Puis notre PLU verra le jour cette année après l'enquête publique qui permettra à ceux qui le souhaitent de s'exprimer. C'est l'occasion d'étudier notre capacité à accueillir plus d'habitants, au niveau de l'eau et de l'assainissement. Des études sont lancées pour préparer notre extension future.

Nos efforts porteront également sur la réfection de certaines rues du centre, après avoir amélioré notre réseau d'évacuation des eaux pluviales. La communauté de communes négocie un contrat de voirie pour le compte de 11 communes, dont Réauville : l'économie d'échelle attendue devrait nous aider financièrement à réaliser nos projets.

Mais l'année 2018 sera surtout l'année "Albert ROCHE" et nous espérons que cet évènement sera porteur de fête, d'union et de fierté pour tous les habitants du village et des environs. Nous aurons besoin de bénévoles, de solutions d'hébergement, mais déjà les manifestations prévues nous promettent de bons moments festifs passés ensemble !

Je souhaite à chacun d'entre vous une année heureuse et sans souci majeur, entourés de l'affection de vos proches.

Marie-Hélène SOUPRE

Horaires de la Mairie

Lundi	9h00 - 12h00 et 14h30 - 16h30
Mardi	9h00 - 12h00
Judi	9h00 - 12h00
Vendredi	9h00 - 12h00

Tél. : 04 75 98 51 16

mairie.reauville@wanadoo.fr

Site Web : www.reauville.fr



MANIFESTATIONS & CÉRÉMONIES

Samedi 11 Novembre COMMÉMORATION NATIONALE

Un record de participation pour cette cérémonie puisqu'une cinquantaine de personnes y a assisté. Une délégation des sapeurs-pompiers de Grignan ainsi qu'un représentant de la gendarmerie étaient également présents.

Après un hommage au premier soldat de France, Albert Séverin Roche, le cortège s'est dirigé vers le Monument aux Morts du cimetière.



Mercredi 22 Novembre PRÉSENTATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

C'était la seconde réunion publique d'information au cours de laquelle M. CROUZET, chargé de nous accompagner pour l'élaboration du PLU, a présenté l'état d'avancement du projet.

La trentaine de personnes présentes a pris connaissance, avec plans à l'appui, de toutes les difficultés que représente cette démarche pour une municipalité en raison des nombreuses contraintes rencontrées, sans oublier qu'une partie du village est également classée en "Zone Natura 2000".



Le nouveau P.L.U devrait être opérationnel à la fin du premier semestre 2018. Tous les documents concernant ce dossier sont consultables sur le site internet de la commune : <http://www.reauville.fr> "rubrique PLU".



Jeudi 23 Novembre LES ÉCHIQUIERS RÉAUVILLOIS

La Fabuleuse histoire du jeu d'échec... ! C'est le thème de la conférence que Christian Bernard a présentée à un public hélas peu nombreux.

Joueurs débutants ou confirmés, curieux ou peut-être futurs joueurs ont pu apprécier les explications de Christian Bernard, joueur tant émérite que passionné, sur la complexité du jeu d'échec.

La séance n'a pas pu s'achever sans une petite partie amicale !



Samedi 2 décembre MARCHÉ DE NOËL

Sur les 24 exposants prévus, seuls 4 étaient présents. C'est un froid "quasi sibérien" qui a empêché le bon déroulement de cette manifestation organisée par les jeunes de l'Association des Festivités Réauvilloises.

Quelques clients courageux ont tout de même bravé la météo pour venir déguster les huîtres de Philippe du restaurant "Les Arcades" et le vin chaud offert par les jeunes sous le lavoir, à l'abri du vent.

Ils se sont ensuite retrouvés au bar "Au Petit Bonheur" pour le repas de midi.



Souhaitons que l'hiver prochain soit moins rude au moment de ces festivités !

MANIFESTATIONS & CÉRÉMONIES (suite)

Samedi 2 décembre

LOTO DES CHASSEURS

Comme chaque année à la salle polyvalente, le loto des chasseurs a réuni près d'une centaine de participants dans un troublant silence accompagné de la fébrilité d'attente du bon numéro.



Morceaux de sangliers et de chevreuils, paniers garnis, tablette informatique, etc. ce sont plus de 30 lots qui ont récompensé les plus chanceux.



Dimanche 3 décembre

CONCOURS DE BELOTE



Le concours de belote du club du 3ème âge a vu la participation de 26 équipes et toutes ont été récompensées.

Comme toujours, une bonne ambiance familiale a régné tout au long de l'après-midi.

Le prochain concours est fixé au dimanche 18 février...

Venez nombreux !

Téléthon
2017



L'Association Environnement et Patrimoine avait organisé une marche au profit du Téléthon.

C'est par une météo plus que fraîche que les courageux randonneurs se sont lancés sur le parcours "enneigé", préalablement balisé : passage au Fraysse puis direction le hameau de Citelle où le groupe a partagé un pique-nique dans la chapelle avant le retour à Réauville.

Voilà une " B.A." bien méritante !



Vendredi 15 décembre

FÊTE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE

L'association des Parents d'Elèves avait organisé une soirée de détente pour cette fin d'année.

Spectacle de cirque, jonglage et pantomime ont amusé les jeunes spectateurs, si on en croit les rires ponctuant chaque scène.

La soirée s'est poursuivie autour d'une tartiflette, à consommer sur place ou à emporter.



Samedis 16 décembre

et 20 janvier

AUBERGES ESPAGNOLES

C'est toujours dans une ambiance très conviviale que les participants se retrouvent pour l'échange et le partage d'un repas tiré du sac.



Dimanche 7 janvier

CONCERT À L'ÉGLISE



A l'initiative de l'association Environnement et Patrimoine, le groupe Dissonances, qui fête cette année son 25^e anniversaire, a interprété 15 chansons puisées dans le récital des fêtes de Noël. Le groupe comptait à l'origine 8 choristes, aujourd'hui ils ne sont plus que 5. Ils étaient invités à Réauville pour la 4^{ème} fois.

Rappelons que ces moments restent ouverts à tous les Réauvillois et qu'ils peuvent être également l'occasion de faire découvrir vos talents culinaires ou de partager de bonnes recettes !

... de la municipalité

Vendredi 22 décembre - SOIRÉE DU PÈRE NOËL

Le mistral s'était invité à la soirée du Père Noël, Place Roche, autour du chalet et du sapin joliment décorés. Vin chaud et friandises ont réchauffé les nombreux réauvillois. Un regret :



la faible participation des enfants.

Pourtant le Père Noël était généreux et l'association Environnement et Patrimoine présentait quelques moutons pour égayer la soirée.

Dimanche 4 janvier - VŒUX DU MAIRE



Madame Soupre et son conseil municipal, en présence d'élus des communes voisines, des conseillers départementaux et des représentants des pompiers et de la gendarmerie, des agents communaux, ont présenté leurs vœux pour 2018. Après avoir dressé le bilan de l'année écoulée et remercié ses administrés pour leur implication dans la vie du village, Madame le Maire a listé les grands projets à venir :

- la transformation de l'ancienne salle des fêtes en logements et salle communale ;
- les travaux sur l'assainissement ;
- la finalisation du P.L.U. ;
- la mise aux normes de l'éclairage public ;
- sans oublier l'hommage à Albert Roche, notre héros local.

Avant le verre de l'amitié, elle a terminé en souhaitant la bienvenue aux 13 nouvelles familles arrivées en 2017.



Vendredi 12 janvier

REPAS DES ÉLUS ET AGENTS COMMUNAUX



C'est autour d'un civet de sanglier que Marie Hélène avait réuni son "personnel".

Elle a chaleureusement remercié les agents communaux pour leur

dévouement et les élus pour leur engagement pour la commune. Elle a également eu une pensée compatissante pour les conjoints qui eux aussi sont parfois mis à contribution !

Petit coup de loupe sur...



Albert Séverin ROCHE

L'Année 2018 sera celle de Notre Soldat !

Voilà l'occasion pour le village de commémorer dignement son héros...

Depuis plusieurs mois, une commission s'est formée au sein de la mairie et travaille consciencieusement à la préparation de cet événement : consultation d'archives, recherches de documents d'époque, et bien d'autres actions sont menées par l'équipe pour que tout soit prêt au mois de juillet prochain.



Commémoration Albert ROCHE
Premier soldat de France

Quelques lignes d'histoire... Qui est Albert Roche ?



Issu d'une famille nombreuse de cultivateurs, il est né à Réauville le 5 mars 1895. Malgré le refus de son père, il s'engagera dans la guerre en août 1914. Non sans difficultés et avec acharnement, il finira par rejoindre le 27^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins (BCA) de l'Aisne. Rien ne laisse alors présager l'avenir militaire radieux qu'on lui connaît à l'issue de la guerre et qui fera de lui un héros. Il sera d'ailleurs proclamé Premier Soldat de France par le Maréchal Foch le 27 novembre 1918 à Strasbourg. Après avoir participé à de nombreuses cérémonies grandioses, Roche rentre enfin à Réauville où il épouse une fille de Colonzelle et travaille comme cartonnier. Il décédera le 15 avril 1939, à l'âge de 44 ans, fauché par une voiture alors qu'il descend du car.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues pour apporter leur contribution, notamment pour proposer des hébergements aux différents intervenants.



Différentes manifestations sont envisagées en juillet et novembre 2018 :

- Expositions ;
- 14 juillet "costumé 1900/1920"
- Repas républicain avec bal musette ;
- Cinéma en plein air ;
- Spectacle par la fanfare du 27^{ème} BCA ;
- Animations par les "Poilus de la Marne" ;
- Cérémonies militaires avec le 27^{ème} BCA ;
- ...

PROJETS & TRAVAUX



VOIRIE

Suite à l'effondrement partiel du passage sur le fossé Chemin du Fraysse (*raccordement avec la D56*), des travaux de réfection ont été réalisés sur l'ouvrage.



CHEMIN DE LA GAFFE

La chute d'un arbre en travers du Chemin de la Gaffe présentait un danger pour les personnes.

Les agents communaux sont donc intervenus pour débiter la chaussée et la Municipalité a sollicité l'intervention de

l'entreprise BOISSIER pour procéder au ramassage et au transport du bois débité.



"PLACE NETTE !"

Débroussaillage et abattage de vieux arbres par les agents communaux permettent dorénavant une meilleure visibilité et plus de sécurité pour les piétons.



Chemin de la Mourette

et



Chemin de l'Abbé Charvat



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES

Après l'appel d'offres lancé l'été dernier, le cabinet d'architectes ARMAND-COUTELIER de Valréas a été sélectionné pour assurer la maîtrise d'œuvre du chantier (*délibération du Conseil Municipal du 23/10/2017*).

Des contrôles et des études de faisabilité, indispensables pour avancer sur le projet, sont à réaliser au préalable.



INFOS PRATIQUES & DIVERSES

DIMANCHE 4 FÉVRIER 2018 à 11h45

RÉAUVILLE - Salle polyvalente

Virginie Simian

est heureuse de vous inviter à l'exposition photos réalisée avec

SAM BELLET

Photographe à Lille et Réauvillois de cœur

**PORTRAITS DE TRUFFICULTEURS
ET LEURS OUTILS DE CAVAGE**



Les **Rencontres**
du **Livre** de la **Truffe**
et du **Vin**

Ensuite si vous souhaitez :

- 12h 45 Repas truffé sur réservation 28 €
Vins du **Dôme d'Elyssas, Gilles Estran**
- 14h30 Balade commentée sur le parcours "Royal" avec **Pierre Tabouret**,
technicien forestier et référent truffe
- 15h00 Démonstration de cavage

EXPOSITION visible jusqu'à 18h00

Nouveau...



Activité "Bien être"

Le samedi 9 décembre 2017, un après midi découverte "Yoga Méditation pleine conscience" était proposé par Stéphane Le Guillou pour présenter les activités de son association, nouvellement installée à Réauville : "**Succès yoga**" pour le développement et la promotion des outils d'éveil transpersonnels et laïques.

Des cours de yoga sont proposés tous les jeudis de 18H45 à 20H15 à la salle polyvalente de Réauville. "Venir nous rejoindre c'est prendre l'engagement d'apprendre à écouter son corps et son esprit permettant une meilleure connaissance de soi, un préalable à l'épanouissement qui est votre état naturel".

RENSEIGNEMENTS : S. Le Guillou, professeur de yoga-méditation et thérapeute Transpersonnel - T. 06 88 69 08 60 - 09 84 22 99 34. Site internet : www.energie-conscience.com

Dégâts liés à la sécheresse

Plusieurs personnes ont signalé des dégâts sur des bâtiments, vraisemblablement liés au phénomène de sécheresse. La commune a déposé au mois de décembre 2017 une demande de **reconnaissance d'état de catastrophe naturelle** et le dossier devrait être traité au cours du 1er semestre 2018 par la préfecture.

Le classement en catastrophe naturelle, s'il est reconnu par l'État, permettra aux propriétaires concernés disposant d'une assurance multirisques de prétendre à des indemnisations. Si vous pensez avoir été victimes de dégâts de cette nature, vous pouvez d'ores et déjà venir le signaler en mairie. Sachez toutefois qu'un dossier avec des photos sera nécessaire pour prévoir une expertise.



DÉFIBRILATEURS

Deux défibrillateurs ont été achetés par la commune dans le cadre d'un marché groupé de la CCEPPG.

Ils ont été installés :

- ✓ - L'un au dos de l'église, Rue de Montjoyer ;
- ✓ - Le second à la salle polyvalente.

Nous vous conseillons très vivement de prendre un peu de temps pour visionner le tutoriel que vous trouverez à l'adresse suivante :

https://www.youtube.com/watch?v=KnrkSKJQ_vM&sns=em

PARTICIPATION CITOYENNE

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la mise en œuvre du dispositif "PARTICIPATION CITOYENNE" (ou "voisins vigilants") qui a été présenté en réunion publique le 20 septembre 2017.

Le 10 janvier, en Mairie, les personnes qui se sont portées volontaires pour être acteur de ce dispositif étaient convoquées pour une réunion en présence du Major Charpin de la Gendarmerie de Grignan. Ce fut l'occasion de préciser le rôle de chacun des partenaires.

Les modalités sont reportées sur une convention qui a été signée entre la commune et l'état (Préfecture et Gendarmerie).

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous souhaitez être associé(e).



DÉBROUSSAILLAGE AUTOUR DES MAISONS

Nous rappelons aux propriétaires l'obligation de débroussailler leurs terrains, situés à moins de 200m des bois et forêts, aux abords des constructions sur une profondeur de 50 m.

Le fait de ne pas procéder aux travaux de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4ème classe.

Après mise en demeure du maire ou de la préfecture, le propriétaire est passible d'une amende pouvant atteindre 30 € par m² soumis à l'opération de débroussaillage. En dernier recours, la commune ou la préfecture peut pourvoir d'office aux travaux, à la charge financière du propriétaire.

INFO A.C.C.A. DE RÉAUVILLE

Après de nombreux contacts avec le responsable du Parc photovoltaïque, l'ACCA de Réauville avec l'aide de la Fédération des chasseurs de la Drôme, va installer dans la zone boisée du parc un agrainoir et un abreuvoir pour fidéliser une compagnie de perdrix rouges.

Cet espace protégé permettra de créer une petite réserve de biodiversité pour accueillir et protéger le petit gibier. Des pierriers pour servir de refuges aux lézards et autres reptiles, des bois morts pour abriter des insectes ainsi que des nichoirs ont déjà été installés par la Sté SolaireDirect.

CASTORS

RAPPEL : Le castor est une espèce protégée et la destruction d'un barrage est soumise à autorisation du Ministère des Eaux et Forêts.



CHIENS DANGEREUX : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. L'acquisition de chiens de 1re catégorie est interdite. Une fois acquis, le chien de 2^{ème} catégorie doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention. À l'extérieur, le chien doit avoir une laisse et une muselière. Il s'agit des races :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier ;
- Rottweiler ;
- Tosa ;
- et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler



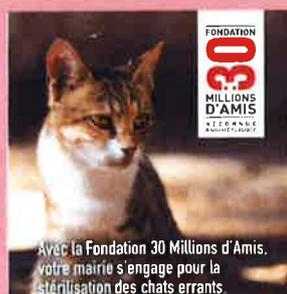
CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Pour limiter la population de chats errants sur la commune, la municipalité, avec le soutien de la Fondation 30 Millions d'Amis, a entrepris en ce début d'année une campagne de stérilisation.

Cette campagne s'étalera du 2 janvier au 31 mars 2018 avec une première capture des animaux par nos agents entre le 22 et le 26 janvier sur les lieux suivants :

- Place de l'Église
- Chemin de la Croix
- Route d'Aiguebelle (quartier La Verrière)

Des affiches d'information ont été placées dans le village et un arrêté municipal est conformément affiché en mairie.



Avec la Fondation 30 Millions d'Amis, votre mairie s'engage pour la stérilisation des chats errants.

LE CONSEIL MUNICIPAL ... *Délibérations en bref*

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2017 :

- Réhabilitation de la salle des fêtes – Choix du cabinet d'architecture après un appel d'offres : bureau d'architectes ARMAND-COUTELIER de Valréas
- Accord pour signer une convention de maintenance avec la société DEFIBRIL pour les 2 défibrillateurs récemment installés (110 €/an/défibrillateur)
- Agent d'entretien : création d'un poste permanent d'agent d'entretien de 4 h hebdomadaires, signature d'un CDD de 2 ans avec l'agent occupant le poste actuellement
- Accord pour signer une convention de maintenance de l'installation contre la foudre avec la société BCMFOUDRE, pour un montant de 264 € HT en 2018
- Maintien de la tarification de l'année 2017 pour l'eau et l'assainissement
- Maintien des conditions tarifaires de 2017 pour : la location de la salle polyvalente, le vidéoprojecteur, le matériel (bancs, plateaux et tréteaux)
- Accord pour la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité
- Acceptation d'un chèque de 131,36 € de l'assureur GROUPAMA
- Virements de crédits sur le budget de la Commune

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2017 :

- Avenant à la convention constitutive d'un groupement de commandes de travaux de voirie retirant la commune de Valaurie
- Demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dans le cadre de la sécheresse
- Accord pour la signature de conventions avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants et avec le vétérinaire Andrieux de Valréas
- Décision de verser 280 € à l'Amicale des Parents d'Élèves, dans le cadre du Noël des enfants (20€ / 2 x 28) et 300 € pour financer en partie le projet « Musique du monde » du RPI
- Accord pour la signature d'une convention de déneigement des voies communales avec BOISSIER SAS
- Approbation du compte de gestion 2017 du CCAS, dit de « dissolution », présentant un compte à zéro
- Acceptation du chèque 2 964 € de l'association Environnement et Patrimoine Réauvillois pour la prise en charge des coûts de travaux sur la Fontaine du Combal
- Acceptation d'un chèque de 77,11 € de l'assureur GROUPAMA
- Virements de crédits sur les budgets de la Commune et de l'eau et assainissement

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2018 :

- Choix du restaurant Les Arcades de Réauville pour assurer le repas des aînés le 11 février 2018, 15 €/personne
- Choix de la Sté STAD pour des travaux de canalisations eau, pour un montant de 3 132 € TTC
- Reconduction pour 3 ans du contrat avec la Sté BERGER LEVRAULT pour la maintenance du matériel informatique
- Accord pour la mise en œuvre du dispositif « Participation citoyenne » (voisins vigilants)
- Transfert de la compétence GEMAPI à la CCEPPG
- Acceptation d'un chèque de 400,71 € de l'assureur GROUPAMA et d'un chèque de 135 € de Mme CHABERTY (franchise)
- Soutien du Conseil municipal pour la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 26 février 2018 à 18h

Lundi 26 mars 2018 à 18h

ILS SONT ARRIVÉS AU VILLAGE EN 2017...

AVRIL	M. et Mme MENAGER Jean-Philippe et Nathalie	AOÛT	M. et Mme CHEVAIS Jean-Luc	DÉCEMBRE	M. DENEVE Jean-Pierre
AVRIL	Mme DARMANIN Agnès	SEPTEMBRE	M. CHAPPUIS Benjamin	DÉCEMBRE	M. ZOBRIST
JUIN	M. CHABERT Denis et Mme LAMOTTE Sandrine	NOVEMBRE	M. VINCENS Nicolas	DÉCEMBRE	M. EPERNON et Mme SCHMITT
JUILLET	Mme MARTIN-GUENARD Sophie	NOVEMBRE	M. GLASENER Jacques	DÉCEMBRE	M. et Mme BERNARD Vincent
AOÛT	Mme MELLINETTE Martine				

LEÇON N°2 :



à retenir !

Pour les fêtes, nos "Artistes réauvillois" ont paré la salle polyvalente : vitres peintes et sapin décoré, dans l'intention spontanée de partager. En une soirée, des petites mains ont tout effacé, sous le regard des parents indifférents... ou amusés ! Dommage pour ceux qui n'ont pu en profiter. Espérons que nos artistes bien qu'attristés, à nouveau nous offriront en fin d'année une salle toute décorée... avec une peinture plus adaptée ?



Bon à savoir !

BORNE DE RECHARGE À PROXIMITÉ

Une borne pour véhicules électriques a été installée zone du Clavon à Valaurie.



EMPLOI

La C.C.E.P.P.G recrute pour la période du 12 au 26 février 2018 un agent de service pour l'accueil de loisirs "La Boîte à Malices" implanté dans les locaux scolaires de Montségur sur Lauzon. Durée hebdomadaire : 30 heures.

Candidatures à la CCEPPG : Tél. 04 90 35 01 52 ou 04 90 35 33 75

Mail : infos@cceppg.fr et olivier.brouillard@cceppg.fr.

Des renseignements complémentaires sur le poste proposé sont consultables en mairie.

URBANISME 4^{ème} trimestre 2017

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

- 05/10 M. CANART Alain - Pose d'un portail
- 18/12 EDF ENR SOLAIRE - Installation d'un générateur photovoltaïque

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 05/10 MICELI Thierry - Construction d'un garage ouvert semi-enterré.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Lylie MEYNARDIE Le 1er janvier 2018
- Matthew DARMANIN Le 17 janvier 2018

MARIAGES

- REY Michel et FAVRE Séverine Le 3 Novembre 2017
- WARNIER Michel et GAUDILLAT Nathalie Le 30 décembre 2017

DÉCÈS

- Simone ESTRAN Le 2 novembre 2017

INFORMATION RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

Pour les enfants nés en 2015 ainsi que les nouveaux arrivants, il est nécessaire de vous présenter en mairie pour retirer le ou les dossiers d'inscription.

TAXE DE SÉJOUR

Le Département de la Drôme a institué une taxe additionnelle de 10% à la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2018. Son produit est affecté aux dépenses destinées à promouvoir le développement touristique du département.

La CCEPPG, qui collecte cette taxe, a donc mis à jour la grille tarifaire de la taxe de séjour Pays de Grignan – Enclave des Papes comme suit :

- ✓ hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement : 0,80 €
- ✓ meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement : 0,80 €

INFOS COMMERCES

- **BOULANGERIE** Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi
De 8h45 à 9h00
- **BOUCHERIE** Vendredi à 11h30
- **MARCHÉ** Samedi à partir de 8h00
- **PIZZA** Jeudi à 18h00

Bulletin municipal de janvier 2018

Direction de la publication : Marie-Hélène SOUPRE

Direction de la rédaction : Monique ALLÈGRE

Comité de rédaction et mise en page : Régine BERTHELET-RANDON, Alain GÉLIFIER, assistés de Dominique CACCIATORE

Récépissé n° 134C2008L

Document imprimé en 280 exemplaires par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique